# COMMUNE DE TRAENHEIM





Traenheim Mai 2019

# REMISE DES PRIX – LAUREATS MAISONS FLEURIES

Le 10 mai 2019 à 20h (à la Salle communale de Westhoffen) a lieu la remise des prix "Maisons fleuries 2018". Vous êtes tous cordialement invités à la cérémonie ; nous aurons le plaisir d'accueillir M. Dominique GRUNENWALD, horticulteur, qui donnera des conseils sur les fleurs et leur entretien.

# FLEURISSEMENT DE TRAENHEIM

Chaque année la commune met tout en œuvre pour embellir les rues de Traenheim.

Le 4 mai 2019 à partir de 13 heures, le Conseil Municipal, ainsi que leur famille s'organise pour la plantation et l'arrosage. Nous faisons appel aux "mains vertes" de la commune : toute aide sera la bienvenue. Si vous êtes intéressés, merci de vous adresser à la mairie.

# TRES HAUT DEBIT (FIBRE)

L'installation de la fibre n'est pas de compétence communale, même si la commune y participe financièrement; et le fait de "payer des impôts", ou encore de proférer des "menaces verbales" ne feront par avancer plus vite les travaux de cas particuliers (Eloignement par rapport au cœur du village).

Pour les cas particuliers,

vous pouvez vous mettre en relation avec la société ROSACE, M. MAUSS au 06.12.50.30.51.

Tout le monde (enfin ceux qui le souhaitent) aura le THD (fibre) courant 2ème semestre 2019.

# COLLECTE ORDURES MENAGERES

Prochaine collecte (poubelle bleue + sac plastique) le 17 mai 2019

Le jeudi 30 mai étant férié, la collecte des ordures ménagères est déplacée au vendredi 31 mai 2019



#### MJC

## **EMMAÜS**

EMMAUS Mundo a créé un lieu dédié à la bicyclette et aux articles de sport. Pour soutenir cette initiative, nous vous proposons de déposer vos vélos (quel que soit l'état) chez Céline Reisz jusqu'au 18 mai 2019. Tous vos dons seront acheminés par nos soins à Mundolsheim.

Fête de la Musique Traenh'Ival - 29 juin 2019

Appel à nos Pâtissières du village: Nous faisons une nouvelle fois appel à nos pâtissières pour garnir de leurs friandises, gâteaux, brioches, choux, entremets, fondants au chocolat...et autres délicatesses...notre buffet de desserts à l'occasion de la fête de la musique le 29 juin prochain. Faites-vous connaître et inscrivez-vous auprès de Josiane AUGUSTE au 06 13 10 53 71.

Avec tous nos remerciements gourmands, le Comité MJC.

# FESTIVITÉ A VENIR

- 11 mai à 21 heures : DAGO'CONCERT à la Cave du Roi Dagobert
- 18 mai à partir de 18 heures : Balade des Loejelgücker
- a do mai à 20 heures : Remise des prix "Maisons fleuries" à la Salle communale de Westhoffen
- 25 mai : Fête de l'Ecole à la salle communale
- 26 mai : Elections Européennes

#### OFFRE D'EMPLOI ETUDIANT

POUR LA RENTREE DE SEPTEMBRE : Recherche d'un (ou d'une) professeur d'anglais pour une heure de cours tous les lundis de 16h à 17h à l'école de Traenheim.

Niveau des élèves : CE2 au CM2 (avec quelques notions). Effectif inférieur ou égal à 10. Tarif horaire : 20€ (déclaré).

Contact: 06.33.04.78.14 – <u>c.reisz@wanadoo.fr</u>

# SDIS 67 (Service départemental d'incendie et de secours)

Extrait du courrier du SDIS67 reçu le 18 avril 2019 :

A compter du 1<sup>er</sup> mai 2019, toutes les interventions pour destructions de nids d'hyménoptères (guêpes, frelons...) à l'instar des interventions pour inondations et épuisements de locaux, pour brancardage (hors urgence vitale), alarmes intempestives ou déblocages d'ascenseurs, feront l'objet d'une demande de participation financière auprès du redevable, qu'il s'agisse de particuliers, de structures privées ou publiques. Cette participation, qui ne couvre de loin pas l'intégralité des frais engagés par le service, a été fixée à 50€ et à 80€ en cas d'envois de moyens spécialisés (échelle aérienne...).

## **RAPPELS**

## NUISANCES SONORES (Arrêté municipal n°10/2017 du 13/06/2017) :

Il est d'us et coutumes à Traenheim de respecter un certain calme aux horaires suivants :

12H – 13H30, le soir après 21 H ainsi que le dimanche et jours fériés.

Merci de continuer à respecter vos voisins en évitant les travaux bruyants, tontes, scie, soufflerie, etc...pendant ces créneaux horaires.

### LES CHIENS EN PROMENADE:

Nous vous rappelons qu'il est obligatoire de tenir vos chiens en laisse lors de la promenade ; que ce soit dans le village et même sur les chemins !

## **CODE DE LA ROUTE:**

Arrivés sur le rond-point, vous n'avez pas la priorité sur les véhicules engagés dans le rond-point!! Merci de respecter les priorités à droite dans le village!

## MAISON DE SERVICES AU PUBLIC

Voir document joint.

Avec mes meilleures salutations Le Maire : Gérard STROHMENGER



